



**SYNTHESE DU COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FEDERALE
TOULOUSE MIDI-PYRENEES**

du vendredi 02 décembre 2016

UPS

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

Président du CA

Philippe RAIMBAULT, Président de l'UFTMiP,

Représentants des établissements et organismes

Corinne MASCALA, Université Toulouse 1 Capitole

Daniel LACROIX, Université Toulouse Jean Jaurès

Jean-Pierre VINEL, Université Toulouse III – Paul Sabatier

Olivier SIMONIN, INP de Toulouse

Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse

Olivier LESBRE, ISAE-SUPAERO

Christophe GIRAUD, CNRS DR Midi-Pyrénées

Pascale DELECLUSE, CNRS, excusée

Personnalités qualifiées

Nadine ANTIPOT, MEDEF, excusée

Catherine PAULY, CGPME, excusée procuracy à Philippe Raimbault

Anne-France LAIR, CFDT,

Michel SOUMET, CGT

Jean-Pierre VIALANEIX, Aerospace Valley, excusé

Hervé OSSARD, Agri Sud Ouest innovation, excusé

Brigitte PRADIN, INU Champollion,

Marc HOUALLA, ENAC, excusé,

Emmanuel DELMOTTE, ENSFEA,

Olivier BROSSARD, excusé procuracy à Brigitte Pradin

Jean-Yves FOURQUET, ENIT,

Monique REYRE, ENSA Toulouse, excusée procuracy à Alain Schmitt

Alain SCHMITT, Mines Albi,

Isabelle CHMITELIN, ENVT, excusée procuracy à Emmanuel Delmotte

Dominique LE QUEAU, ONERA,

Réjane LAVENAC, ENAC, excusée

Sandrine Victor, INUC,

Françoise BIR, CROUS, excusée procuracy à Sandrine Victor

Représentants des Personnalités extérieures

Marie-France BARTHET, CRLRMP

François CHOLLET, Toulouse Métropole, excusé

Jean-Louis CHAUZY, CESER,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, excusée procuration à Jean-Yves Fourquet
Geneviève ISSON, Grand Tarbes, excusée
Claude ALBAGNAC, Rodez Agglomération, excusé

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Secteur 1 :

Xavier BIOY, excusé
Adrien BLANCHET
Cécile CRESPIY
Laurent GROSCLAUDE
Marie-Hélène MONSERIE, excusée
Jocelyne SOURISSEAU, excusée

Secteur 2 :

Daniel BALOUP, excusé procuration à Ophélie Carreras
Ophélie CARRERAS
Franck COCHOY,
Marie-Christine JAILLET, excusée procuration à Franck Cochoy
Med Mohammed KECHIDI
Cécile MARY TROJANI, excuse procuration à Med Mohammed Kéchidi

Secteur 3 :

Laurent BOUDOU
Claire CHAPLIER, excusée
Noëlie DAVEZAC
Eric CRUBEZY
Jean-Luc ROLS, excuse procuration à Noëlie Davezac
Marie-Gabrielle SURAUD

Secteur 4 :

Christophe CHASSOT
Ronan GUIVARCH
David KHAN, excusé procuration à Laurent Boudou,
Michèle LALANNE,
Marcel MONGEAU
Alexandre RIPOCHE, excusé

Représentants élus des personnels IATOSS

Cédric BEUCHER, secteur 1, excusé
Patrick PIERA, secteur 1
Christine BORDAS, secteur 2,
Fabienne DENUC, secteur 2, excusée procuration à Daniel Lacroix
Eric DELEAGE, secteur 3
Olivier HELIES, secteur 3
Philippe ANSON, secteur 4, excusé procuration à Eric Deleage
Patrick LABATUT, secteur 4, excusé
Catherine GADON, UFTMiP, excusée procuration à Patrick Piera,
Clément VARENNE, UFTMiP,

Représentants élus des usagers

Adrien LIENARD, secteur 1 excusé
Emmanuelle ROMAT, secteur 1
Benjamin CUQ, secteur 2
Angéla LOPEZ, secteur 2, excusée
Anibal GIRON, secteur 3,
Sophie HERY, secteur 3,
Estelle COULANGE, secteur 4, excusée
Gavin CROSMARIE, secteur 4, excusé

Représentants des étudiants en formation doctorale

Esteban VARGAS-MAZAS,
Guillaume BROUQUIERES, excusé

Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative

Hélène BERNARD, Rectrice, Chancelière des Universités, excusée
Bruno SIMON, Agent Comptable de l'UFTMiP, excusé représenté par Laurence Izard
Mireille Vignolles conseillère de la rectrice et Sabine Foulon CBA

Invités permanents sans voix délibérative

Gilles BOUCHER, DGS de l'UFTMiP
Christelle Farenc, Directrice du DFVE
Laurent GROSCLAUDE, Directeur du DREI
Christian LAURENT, Directeur du DRDV, excusé
Jean SALANOVA, VP Numérique

Invités occasionnels sans voix délibérative

Armelle BARELLI, INSERM, excusée représentée par C. Guégan
François BONVALET, TBS, excusé représenté par Denis Lacoste
Gilbert CASAMATTA, IRT St Exupéry
Anne DALLANT, Isdat, excusée
Louis De MONTETY, ICAM, excusé
Pierre DUFRESNE, SATT, excusé
Eric JOURNAUX, CREPS, excusé
Marc PIRCHER, CNES, excusé
Michèle MARIN, INRA, excusée
Michel PETIT, IRD excusé
Mélanie DUCOLOMBIER, directrice de la communication de l'UFTMiP
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD
Boris FINOT, Service Logistique de l'UFTMiP, excusé
Josiane NOVELLA, Direction des affaires financières de l'UFTMiP
Nicole RICARD, Service numérique de l'UFTMiP,
Béatrice QUEULIN, Services des ressources humaines de l'UFTMiP
Sonia V. Rose, Directrice de la MUFM, excusée
René-Marc WILLEMOT, Directeur du service immobilier et aménagements de l'UFTMiP, excusé
Colomba DUSSART, Service Affaires Générales et Juridiques - Pilotage de l'UFTMiP
Yaël SALAMA, DFVE

	1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 septembre 2016
	Vote : NPPV ¹ : 0 / Abs : 1 / Pas de vote contre ⇒ Le compte rendu est adopté.
	2. Informations du Président
P. Raimbault	a) Mise à jour de la composition du conseil d'administration Parmi les personnalités représentant les associés, Mme Davau a démissionné et est remplacée par Mme Sandrine Victor ⇒ Pas de vote
P. Raimbault	b) Constitution du Conseil académique Plusieurs établissements n'ont pas encore désigné leurs représentants ; il leur est demandé d'indiquer rapidement leurs représentants pour mettre en place le Conseil académique de l'UFTMP. ⇒ Pas de vote
P. Raimbault	c) Point sur reconquête IDEX Suite à l'exposé et au débat, il rappelle que nous avons un site internet dédié à cette réflexion. ⇒ Pas de vote
	GOUVERNANCE
	3) Modification du règlement intérieur
G. Boucher	Il est proposé de mettre en place une commission consultative budgétaire qui a vocation à présenter de façon pédagogique le budget ; cette dernière s'est réunie le lundi 28 novembre. Vote : NPPV : 0 / Abs : 4 / Pas de vote contre ⇒ La modification de l'article R32 du règlement intérieur est approuvée
	QUESTIONS BUDGETAIRES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES
	4) Campagne d'emplois 2017 de l'UFTMiP
G. Boucher	Il est présenté la troisième année de création d'emplois et de répartition des divers types de recrutement des emplois restés vacants. La présente validation est attendue par le MENESR pour ouvrir les emplois. Vote : NPPV : 0 / Abs : 3 / Pas de vote contre ⇒ La campagne d'emplois 2017 est adoptée
	5) Budget initial 2017 de l'UFTMiP
J. Novella (DAF)	Ce budget initial a été présenté à la Commission consultative budgétaire. Il se subdivise en 5 volets : Budget COMUE, Budget MUFM, Budget SIA, Budget SICD, et enfin le budget agrégé ; qui reprend l'ensemble des recettes et dépenses des 4 budgets ; Le Conseil d'administration s'exprime en un seul vote sur l'ensemble des

¹ NPPV : ne prend pas part au vote – Abs : abstention

	10) Tarifs du SICD pour 2017
C. Roussy	Il est demandé une revalidation pour l'année 2017 de tarifs correspondant à des formations et des reproductions de documents anciens (pas de nouveaux tarifs). Vote : NPPV : 0 / Abs : 0 / Pas de vote contre ⇒ Les tarifs du SICD sont approuvés à l'unanimité
	FORMATION
	11) Modification de la maquette du Diplôme d'étudiant entrepreneur (D2E)
C. Farenc	L'UFTMiP porte le Diplôme d'étudiant entrepreneur dont l'habilitation est annuelle. Il est présenté la maquette. Vote : NPPV : 0 / Abs : 3 / Pas de vote contre ⇒ La maquette du diplôme d'étudiants-entrepreneur est approuvée
	FONDATION
	12) Information sur la mise en place de la Fondation de l'UFTMiP
J. Salanova	Le projet comporte 12 fondateurs (dont 6 établissements d'enseignement supérieur membres ainsi que la COMUE). Du côté des entreprises, nous avons 5 fondateurs. L'engagement des fondateurs porte sur un montant total de 450 000 € sur 5 ans (durée qui pourra être renouvelée). Ces montants ne sont pas exclusifs du développement d'autres financements ou mécénats etc... Le projet est actuellement soumis au contrôle de légalité du rectorat. La Fondation sera active au premier trimestre 2017, notamment sur l'organisation des évènements ESOF 2018.
	QUESTIONS ADMINISTRATIVES
	13) Action en justice dans le cadre d'un contentieux relatif à des dommages dans le bâtiment de la MRV pour information
G. Boucher	Le Président de l'UFTMiP a été habilité à ester en justice par le conseil d'administration : une action va être intentée devant le tribunal administratif contre une entreprise, dans le cadre de travaux menés à la MRV, du fait d'une fuite d'eau sous les estrades d'un amphithéâtre (défaut d'étanchéité). Aucun règlement amiable n'a pu être trouvé, il n'y a pas de reconnaissance d'un partage de responsabilités d'où cette action. ⇒ Pas de vote
	14) Liste des conventions pour information
P. Raimbault	Présentation de la liste des conventions et avenants traités depuis le dernier Conseil d'administration pour information. Pas de vote
	15) Questions diverses
	Calendrier prévisionnel des conseils d'administration de 2017

A Toulouse, le 1^{er} mars 2017

Le Président de l'UFTMiP



Philippe RAIMBAULT

	<p>budgets.</p> <p>Vote : NPPV : 0 / Abs : 8 / Pas de vote contre</p> <p>⇒ Le budget initial de l'UFTMiP 2017 est adopté</p>
	<p>6) Tarifs pour la Mouv'Box</p>
L. Grosclaude	<p>La Mouv'box a pour objet de stimuler la mobilité sortante des étudiants. Un portail unique proposera plusieurs services et présentera les opportunités de financements (bourses et banques). L'objectif est la mise en place d'une bourse de 1 000 € par étudiants.</p> <p>Vote : NPPV : 0 / Abs : 0 / Pas de vote contre</p> <p>⇒ Les tarifs de la Mouv'Box pour 2017 est adopté à l'unanimité</p>
	<p>7) Tarifs du catalogue de services du Cloud à partir de 2017</p>
N. Ricard	<p>Il a été mis en place, une architecture cloud sur UPS UT2 et ECA pour accueillir les services mutualisés (depuis le mois d'août) et pour ouvrir cette architecture à d'autres établissements.</p> <p>Ce service a vocation à accueillir les services mutualisés distants et à être ouvert aux services numériques propres à un établissement d'où une cotisation forfaitaire pour le socle et sa pérennisation et une cotisation spécifique pour les établissements qui demandent un hébergement spécifique de leur machine.</p> <p>Vote : NPPV : 0 / Abs : 0 / Pas de vote contre</p> <p>⇒ Les tarifs du catalogue de services du Cloud sont approuvés à l'unanimité.</p>
	<p>8) Réaffectation de crédits IDEX de la première vague</p>
C. Farenc	<p>Il est proposé une ré-affectation d'une somme, restituée du fait de l'abandon d'un projet IDEX, dans le cadre des actions de suivi, de valorisation et de diffusion des projets IDEX Formation.</p> <p>Vote : NPPV : 0 / Abs : 5 / Pas de vote contre</p> <p>⇒ Le Président de l'UFTMiP est autorisé à proposer cette ré-affectation de la somme sur un projet s'inscrivant dans le cadre des actions de suivi, de valorisation et de diffusion des projets IDEX Formation, sous réserve d'une validation préalable du Conseil des membres et de l'information du Conseil d'administration de l'utilisation de ces crédits.</p>
	<p>9) Résultats du concours PEPITE et attribution de prix</p>
C. Farenc	<p>Lors du concours national le jury a récompensé les lauréats régionaux. 5 prix ont été attribués pour un montant de 600 euros (avec un cofinancement de la Banque Parisbas). Afin de payer les lauréats il faut le vote du Conseil d'administration.</p> <p>Vote : NPPV : 0 / Abs : 3 / Pas de vote contre</p> <p>⇒ Les résultats du concours et le montant du prix attribués aux lauréats sont approuvés</p>